



Communauté
de Communes
Eure Madrie Seine

Su

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quinze, le trois novembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil communautaire « Eure Madrie Seine », légalement convoqué, salle du conseil communautaire à Tournebut à Aubevoye, en séance ordinaire, sous la présidence de madame Catherine MEULIEN, présidente, et en présence de :

Messieurs ALLOT, AUZOU, BOGAERT, BONNECARRERE, BRIERE, CHAMBON, COURVOISIER, DE COSMI, ERMONT, GLOTON, JUHEL, LE DIGABEL, LE DILAVREC, LE FUR, LE MEHAUTE, LEJEUNE, LEQUETTE, MANFREDI, MARTIN, MENDY, MOUTON, MOYON, NEUTENS, POLLET, SIMON, THIERRY, THOMAS,

Mesdames BLOURDIER, BOTIA, DROUILLET, GIRARD, HANTZ, LEPAGE, MARIEN, PUCHEU, ROUSSEL, ROUYER, SALELLES,

Absent :

Absent excusé :

Absent ayant donné autorisation :

Monsieur RONZONI à Monsieur BOGAERT,

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur BODINEAU à Monsieur LE FUR
Madame BOURGEOIS à Monsieur DE COSMI,
Madame POSIER à Monsieur DE COSMI,

Secrétaire de séance : Monsieur LE FUR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Date de la convocation : 28 octobre 2015

027-242700623-20151103-07-03-11-15-DE

Nombre de conseillers :

Accusé certifié exécutoire

En exercice : 42
Présents : 39
Votants : 42

Réception par le préfet : 09/11/2015
Notification : 09/11/2015

Délibération n°07-03-11-15

**PRESCRIPTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT
SCOT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES EURE MADRIE SEINE –
DEFINITION DES OBJECTIFS ET DES MODALITES DE CONCERTATION**